



Ouagadougou, le 04 NOV 2022

N°2022 - NR / 060 /MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

# COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des candidats admis au **concours d'entrée à l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé (Cameroun)** au titre de l'année académique 2022-2023, qu'ils peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse nationale sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : **[www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf)**.

Le nombre de bourses disponibles est de **quatre (04)**

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

## Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;
- après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées.

## 1- Conditions d'éligibilité :

Les bourses nationales pour les études de master, à l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé sont attribuées dans les limites du contingentement aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'une licence pour les étudiants relevant du système LMD et d'une maîtrise pour ceux relevant de l'ancien système, avec au moins la mention « **assez bien** » ;
- être admis au concours d'entrée à l'Institut International des Assurances (IIA) au titre de l'année académique 2022-2023.

## 2- Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un certificat de nationalité burkinabè (un extrait ou une photocopie légalisée) ;
- un extrait d'acte de naissance (ou une photocopie légalisée) ;
- les photocopies légalisées de l'attestation de succès au baccalauréat et de la licence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du cycle licence ;
- une preuve d'admission au test de l'IIA au titre de l'année académique 2022-2023.

Les candidats retenus pour ces bourses devront déposer leurs dossiers physiques au Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSPB) comportant :

- les pièces jointes sur la plateforme ;
- un certificat médical de moins de trois (3) mois de date ;
- deux photos d'identité (inscrire au verso ses nom et prénom (s)).

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du 04 au 09 novembre 2022 jusqu'à 23h59 mn sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

**NB :**

- Toutes les pièces doivent être légalisées.
- Tout dossier incomplet est irrecevable.
- Les étudiants déjà attributaires d'une bourse nationale en cours ne sont pas éligibles auxdites bourses.

P/le Ministre et P/D,  
Le Secrétaire général en Mission,  
le Directeur général de la Recherche  
Scientifique et de l'Innovation



**Dr Portiandi Serge DIABOUGA**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques